



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Herbstsession 2024 • Fünfzehnte Sitzung • 26.09.24 • 08h00 • 24.3178
Conseil national • Session d'automne 2024 • Quinzième séance • 26.09.24 • 08h00 • 24.3178



24.3178

Motion Wandfluh Ernst.

Wertschöpfungsstrategie als Grundlage für die Weiterentwicklung der Agrarpolitik

Motion Wandfluh Ernst.

Développement de la politique agricole. Elaborer une stratégie de valeur ajoutée

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 26.09.24

Wandfluh Ernst (V, BE): Die Motion 24.3178 entstand in Zusammenarbeit mit mehreren Akteuren entlang der ganzen Wertschöpfungskette für Lebensmittel.

Strategische Stossrichtungen sind nicht dasselbe wie eine konsistente Strategie. Die vom Bundesrat vorgebrachte Argumentation, wonach mit den Arbeiten und Grundlagen bereits das Mögliche gemacht werde, ist daher nicht ganz korrekt.

Meine Motion ist zwingend notwendig und anzunehmen. Bereits heute greift die Agrarpolitik mit verschiedenen Massnahmen direkt oder indirekt in den Markt ein. Dies erfolgt jedoch ohne grundlegende Wertschöpfungsstrategie, was zwangsläufig unerwünschte oder in Bezug auf die Wertschöpfung entlang der ganzen Wertschöpfungskette gar negative Auswirkungen hat. Falsch gerichtete Beiträge erzeugen Fehlanreize, nur eine klare Strategie kann hier wirkungsvoll entgegenwirken. Sie muss die Basis der künftigen AP 2030 sein.

Es versteht sich von selbst, dass die Politik hier nicht alleine in der Verantwortung steht, die verschiedenen Organisationen und Branchen stehen ebenfalls in der Verantwortung. Es ist daher unabdingbar, dass ein Konsens und damit eine gemeinsame Strategie erarbeitet wird. Die Prämisse der AP 2030 umfasst ganz klar die gesamte Wertschöpfungskette, vom Acker bis auf den Teller. Entsprechend braucht es für die Wertschöpfung eine Strategie.

Parmelin Guy, conseiller fédéral: Il s'agit ici d'élaborer une stratégie de valeur ajoutée concernant le développement de la politique agricole et aussi de prioriser des mesures ayant un impact positif sur cette valeur ajoutée. En accord avec la motion, le Conseil fédéral considère lui aussi que le renforcement de la valeur ajoutée dans le secteur agroalimentaire est une orientation stratégique importante. En fait, la valeur ajoutée constitue la base économique des investissements et de l'emploi dans le secteur agroalimentaire.

La motion de la Commission de l'économie et des redevances (CER-E) du Conseil des Etats 22.4251, "Rapport sur l'orientation future de la politique agricole. Concrétisation de la ligne stratégique", transmise par le Parlement, charge d'ailleurs le Conseil fédéral de concrétiser la ligne stratégique proposée pour la future politique agricole. Ce mandat du Parlement vise notamment, outre trois objectifs, à améliorer les perspectives économiques et sociales dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire. Par ailleurs, le Conseil fédéral prépare déjà un rapport en exécution du postulat de la CER-E 22.4252, "Concurrence sur le marché de l'alimentation". Dans ce rapport, le Conseil fédéral analysera et évaluera la situation de la concurrence sur le marché des denrées alimentaires. En outre, la motion de Montmollin 23.4515, "Renforcer la création de valeur tout au long de la filière agroalimentaire pour améliorer les revenus", que j'ai plusieurs fois citée ce matin, charge, elle aussi, le Conseil fédéral de mettre un accent particulier sur le renforcement de la création de valeur et sur l'amélioration des revenus. Le Conseil fédéral a aussi d'ailleurs proposé d'accepter cette motion, qui vient d'être adoptée, cette semaine, par le Conseil des Etats. Ainsi, le Conseil fédéral présentera au Parlement les potentiels et les perspectives de renforcement de la création de valeur, et

AB 2024 N 1936 / BO 2024 N 1936



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Herbstsession 2024 • Fünfzehnte Sitzung • 26.09.24 • 08h00 • 24.3178
Conseil national • Session d'automne 2024 • Quinzième séance • 26.09.24 • 08h00 • 24.3178



il proposera des mesures possibles pour améliorer la situation.

Dans l'esprit de subsidiarité, l'Etat doit veiller à ce que les conditions-cadres soient favorables afin que les partenaires du marché puissent obtenir une forte valeur ajoutée et que l'agriculture puisse réaliser un revenu du marché aussi élevé que possible. La définition et l'application d'une stratégie concrète de qualité et de création de valeur relèvent toutefois de la responsabilité de chaque filière du secteur agricole et agroalimentaire. Le Conseil fédéral est d'avis que les enjeux défendus par la présente motion Wandfluh sont déjà suffisamment pris en considération dans les travaux en cours ou à venir, ainsi que par l'exécution des interventions parlementaires transmises. En conséquence, et logiquement, il vous prie de ne pas rajouter une nouvelle motion sur le sujet.

Nicolet Jacques (V, VD): Monsieur le conseiller fédéral, vous avez évoqué votre soutien au renforcement de la création de valeur ajoutée dans le secteur agroalimentaire. Pensez-vous que la nouvelle pyramide alimentaire telle qu'elle a été élaborée aille dans cette direction?

Parmelin Guy, conseiller fédéral: C'est difficile à dire, Monsieur le conseiller national. Si tout à coup, tous les Suisses décidaient de se tourner davantage vers des produits issus des plantes, cela ouvrirait de nouvelles perspectives, mais je ne pense pas que cela a une influence directe sur le sujet. Ce qui a une influence, par contre, c'est la transparence. C'est que contrairement à ce qui s'est passé jusqu'ici, le Conseil fédéral ne veut pas simplement faire une politique agricole 2030 axée simplement sur la production; il veut le faire sur toute la chaîne de valeur et obtenir le maximum de transparence. Avec la transparence, il y a certainement des possibilités de mieux répartir ou de répartir plus équitablement, durant toute la chaîne de valeur, la plus-value sur les produits. C'est ce que veulent aussi les agriculteurs.

Präsident (Nussbaumer Eric, Präsident): Der Bundesrat beantragt die Ablehnung der Motion.

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 24.3178/29668)

Für Annahme der Motion ... 124 Stimmen

Dagegen ... 37 Stimmen

(27 Enthaltungen)